



ACADÉMIE NATIONALE
de CHIRURGIE
French Academy of Surgery

Grève des Chirurgiens

Le point de vue de l'Académie Nationale de Chirurgie

Très préoccupée par la situation sanitaire et les récentes dispositions parlementaires et pour que la qualité de l'offre de soins aux patients ne soit pas durablement altérée,

L'Académie Nationale de Chirurgie constate que :

- Notre pays a fait le choix de deux secteurs d'activité : public et privé ; ces deux secteurs sont complémentaires.
- 60% des patients sont opérés dans le secteur libéral.
- La chirurgie pratiquée en secteur libéral est incontournable et plus économe pour notre système de santé qu'en secteur public.
- Le montant des compléments d'honoraires appliqué en libéral est corrélé à la croissance des charges pour permettre une prise en charge de qualité de toute la population.
- Les organismes complémentaires ne jouent pas leur rôle compensateur.
- Le « reste à charge » pour les patients est en France de 9%, hors cotisations sociales personnelles, alors que le taux moyen des pays de l'OCDE est de 18%.
- Les chirurgiens débutent leur carrière professionnelle en moyenne 10 ans après la plupart des salariés.
- Il existe une gestion défaillante de notre système de santé.

L'Académie Nationale de Chirurgie appelle :

- A une reprise rapide du dialogue
- Au maintien d'un secteur à honoraires libres économiquement viable en secteurs public et privé.
- A soutenir les deux exercices public et privé, ainsi que leurs établissements, pour permettre la délivrance de soins de qualité.
- A une prise en charge cohérente et transparente des compléments d'honoraires par les complémentaires santé.
- A des réformes structurelles de notre système social à la lumière des enjeux à venir : vieillissement de la population, baisse de la natalité.

Adopté par le Conseil d'Administration le 9 Janvier 2026